

# Modèle de Fiche de renseignement type

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS A RECHERCHER SUR PLACE

- Société de .....
- Nom :..... Prénoms : .....
- Date de naissance : ..... Lieu :.....
- Fils de : ..... et de: .....
- Marié - Célibataire - Veuf - Nombre d'enfants: .....
- Profession : .....
- Domicile : .....
- Permis de chasser N° : .....délivré le : .....
- Par la Préfecture de : ..... Visé par le Maire de : .....
- .....- Département de validation: N° du visa : .....
- Compagnie d'assurance : .....
- Date du procès-verbal : .....
- Heure du procès-verbal (de 0 à 24 h) : .....
- Lieu du procès-verbal: Commune, lieu-dit : .....
- Nom du territoire : .....
- Nature du terrain :
- Cultivé - Porteur de récolte - Verger - Lande - Terrain vague - Pré - Friche -  
Labour - Clos ou non
- Arme du délinquant : Marque : ..... N° : .....
- Nature: Fusil à deux coups - Automatique - Carabine
- Calibre :
- Canon : a tiré - n'a pas tiré.
- Munitions: .....
- Chiens : · Nombre :..... · Race :..... · Pelage : .....
- Action de chasse ou non : · du chasseur  
· des chiens.
- Moyen de transport : · Genre :..... · Marque :..... · N° de police : .....
- N° de série :..... · Type :..... · N° de moteur : ... · Etat.....
- Infraction en réserve (approuvée par Arrêté préfectoral - ACCA ou AICA) / Infraction hors réserve
- Noter exactement ce qui a été vu.....

## Transmission des procès verbaux

### Délai au titre de l'art L428-25 CE

Un garde chasse particulier qui agit au titre de la Loi spéciale (Titre II chasse du CE) doit transmettre le PV **dans les trois jours** au Procureur de la République.

**Attention** : ce délai court à compter de la date de clôture du procès verbal.